

Infolettre N°41 Avril 2024

Un parcours qui avance pour « J », non sans difficultés encore

Plusieurs parmi nous ont accompagné ces derniers mois « J », issue de Guinée Conakry, dans un parcours administratif et personnel compliqué, et dans la préparation de son accouchement.

Mais voilà qu'après la réintégration de son dossier par la Préfecture du Rhône, et le dépôt de sa demande d'asile à l'Ofpra (15 mois après son arrivée en France...), elle a du partir précipitamment à Villeurbanne, où une place lui a été attribuée dans un centre d'accueil de l'association lyonnaise "Forum Réfugiés"

C'est donc là-bas qu'elle attend la naissance d'une petite fille, de façon imminente...

Nous lui souhaitons une heureuse naissance, et nous restons en lien avec elle, même si des relais de suivi sont pris au centre d'accueil.

Deux heureuse nouvelles: le rétablissement de sa fille aînée de 10 ans, gravement malade au début de l'année, et surtout le titre de réfugié obtenu par son ami K.

Du mieux pour « E »

Un bailleur social nous a attribué un tout petit appartement en rez-de chaussée pour « E », d'origine Congolaise, qui montait très péniblement les 2 étages pour accéder à son ancien appartement et du coup sortait de moins en moins. Nous avons effectué son déménagement et il en est très content. Il dit maintenant habiter un « château », certes de 16m², mais tout a un début... Par ailleurs, les soins pour ses poumons continuent, nous faisons les démarches pour une meilleure prise en charge.

Bonnes nouvelles pour la famille "G"

La famille « G » (d'origine Guinéenne, 2 parents + deux petites filles de 3 ans et 2 ans + un nouveau né de 4mois), s'était vue attribuer lors de son recours à la Cour Nationale du Droit d'Asile (CNDA) de septembre dernier, le statut de réfugiée pour Nakadi, leur fille de 2 ans. À ce titre, les parents pouvaient demander un titre de séjour pour « parents d'enfant réfugié ». Nous les avons accompagnés dans cette démarche, qui a abouti récemment pour « F » , la maman qui a obtenu un premier titre de séjour pour 10 ans, le titre de séjour pour « K », le papa étant en cours de prolongation d'instruction.

« A », d'origine Sénégalaise, sans ressources, était logée dans une chambre sans chauffage et insalubre (moisissures). Nous lui avons proposé d'occuper le logement laissé libre par « E » à Saint Martin d'hères. Elle y est heureuse et remercie beaucoup VSSA. Elle va pouvoir se consacrer avec plus d'intensité à la formation gu'elle suit avec l'association 3aMIE.

Démarche en cours pour « V »

« V » d'origine Angolaise, atteint d'un cancer, était sous le coup d'une obligation de quitter le territoire français sous deux mois et de se rendre au Portugal (pays où il n'a jamais souhaité aller, mais où ses passeurs l'ont déclaré à son insu). Après rejet de son recours, il a fait appel (non suspensif). Nous l'avons accompagné début mars à un rendez-vous à l'OFII de Lyon, et, bonne nouvelle: la personne qui nous recevait a compris la situation, et son titre de séjour a été prolongé jusqu'à début juillet! En attendant, son cancer est pris en charge par l'hôpital de Grenoble et il a pu être opéré fin mars afin de retirer la tumeur.

« ASSEMBLEE GENERALE de VSSA» Mercredi 29 mai à 18h30

6 avenue Malherbe, Grenoble

avec la participation d'une spécialiste de l'accompagnement de demandeurs d'asile qui nous fera une présentation de la nouvelle loi sur l'immigration.

Temps de bilan et de rencontre important, soyons nombreux, donateurs, acteurs, personnes accueillies, et n'hésitons pas à inviter des personnes qui pourraient être intéressées par l'action de VSSA. N'oublions pas de renouveler notre adhésion pour 2024, gage de notre activité.

Nous comptons sur votre présence.

Nous n'oublions pas celles et ceux qui galèrent et espèrent